



Refus de visa conjoints francais

Par **latifa**, le **10/06/2008** à **11:51**

bonjour voila je me suis mariée en france mars07 mon epoux origine marocain et en situation irrégulière, moi je suis de nationalité française d'origine marocaine. on a déposé une demande de visa long séjour au consulat de France au Maroc, et notre demande a été refusée motif fraude mariage absence d'intention matrimoniale, on a attendu dix mois pour avoir une réponse négative et je trouve ça illégal car c'est un vrai mariage d'amour. j'ai envoyé un courrier à la commission des recours à Nantes le 20 mai 08 le refus était le 27 mars 08 et je voulais savoir si je peux saisir maintenant le conseil d'État en référé. car ça fait un an et un mois qu'on se sépare pour rien. merci d'avance de vos réponses

Par **pocholle**, le **13/06/2008** à **22:17**

je ne sais pas du tout ce qu'il croit vu que tu es d'origine comme lui que tu le connais et que tu fais ça pour qu'il ait ce papier et c'est tout il cherche à comprendre malheureusement